



Édition COVID 15 au 25 juillet 2021

EMPLACEMENT AUTONOME

Nom de l'entreprise : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

PRODUITS

Inscrire tous les produits _____

qui seront mis en vente _____

EMPLACEMENT

Grandeur de votre emplacement : _____ \$ 160.00

Électricité : inclus, une sortie 15A.

Extra 15A : _____ X 20\$ \$ _____

Total avant les taxes \$ _____

#TPS : 85895 5081 RT0001 Tps de 5 % \$ _____

TVQ : 1202450152 TQ0001 Tvq de 9.975 % \$ _____

TOTAL de la facture \$ _____

paiement total obligatoire avant le 1 juillet 2021

Photo du kiosque obligatoire pour approbation.

IMPORTANT, confirmer l'heure de votre arrivée 48h à l'avance au 819-983 1166

RÈGLEMENTS

Le kiosque doit être installé pour le jeudi 15 juillet 15h00.

L'emplacement du kiosque doit être **maintenu propre** et le locataire est responsable de la décoration de son kiosque. Un bel aménagement favorise les ventes.

Le locataire doit quitter les lieux au plus tard le dimanche 25 juillet **22h00**.

Le locataire NE peut PAS vendre un produit qui n'est pas d'écrit dans son contrat. Les organisateurs se réservent le droit de refuser un **produit non inscrit**.

Le Festival Western St-André-Avellin, rodéo professionnel **n'est pas responsable** des bris, des vols et des pertes subis par le locataire.

J'ai lu et je m'engage à respecter les règlements ci-haut mentionnés _____

Signature du locataire

ÉLECTRICITÉ

Vous devez fournir votre corde d'extension **maximum 100 pieds**

EAU

L'eau froide est disponible sur place, vous devez fournir votre matériel de raccordement. (Maximum 100 pieds).

En foi de quoi et en pleine connaissance du contenu de la présente entente,

Les parties ont signé

dans la ville de _____

dans la ville de St-André-Avellin

ce ____ jour de _____

ce ____ jour de _____

Le locataire

FWST-A-A